

## AU SOMMAIRE

**1. HAUSSE DE LA PRODUCTION NUCLÉAIRE EN 2015**  
Jusqu'à quel point va-t-on casser cette dynamique avec la loi de transition énergétique ?

**2. IMPORTATION DE GAZ DE SCHISTE**  
Questions sur un courrier de Ségolène Royal adressé à EDF

**3. HINKLEY POINT C (HPC)**  
Le point au 18 mai 2016

**4. FESSENHEIM**  
Une proposition d'indemnisation par l'État d'EDF honteuse !

## ÉDITO

### EDF ENCORE ET TOUJOURS DANS LA TOURMENTE !

Chacun peut aujourd'hui mesurer l'inquiétude qui traverse toute l'entreprise face aux attaques que nous subissons de toute part :

■ Loi de transition énergétique avec la volonté politique de fermer Fessenheim voire d'aller encore au-delà,

■ Commission européenne avec son attaque contre nos concessions hydroélectriques,

■ Commission de Régulation de l'Énergie avec cette stupide et coûteuse obligation de changer le nom d'ERDF,

■ Autorité de Sûreté Nucléaire qui perd de plus en plus le sens des réalités industrielles et qui ne fait qu'ouvrir son parapluie,

■ Ministre de l'Économie avec l'obligation imposée à EDF de reprendre Areva NP pour limiter la recapitalisation d'Areva,

■ Ministère de l'Écologie qui laisse faire le dumping social dans le commerce, veut mettre en œuvre un projet pénalisant le seul thermique français et exige en même temps un développement des investissements dans les énergies renouvelables...

Dès le CA du 4 novembre 2015, j'avais manifesté mon inquiétude face à ces injonctions paradoxales et ma condamnation de ces attaques contre EDF en quittant la séance du CA, en solidarité avec les électriciens dans l'action.

Depuis, cette inquiétude s'est propagée tant à l'interne qu'à l'externe. À l'interne, l'ensemble des syndicats a voté un droit d'alerte économique au sein du CCE, une première dans l'entreprise. La procédure est en cours. Et plusieurs journées de grève lancées notamment par FO ont montré le désaccord des personnels du groupe EDF.

À l'externe, la sortie du CAC 40 a montré que les milieux financiers ne croyaient plus en EDF. Le cours de bourse, qui est aujourd'hui massacré (autour de 11 euros pour une introduction, il y a 10 ans à 32 euros et un plus haut à 86 euros), illustre ce désamour. Même si les raisons de l'inquiétude des marchés ne sont pas de même nature que celle des salariés, ils pointent en filigrane les mêmes causes profondes et en particulier les décisions erratiques de l'État à notre encontre.

Et puis, il y a eu début mars la démission du directeur financier d'EDF, Thomas PIQUEMAL pour un désaccord stratégique avec le Président LÉVY, désaccord concernant le projet Hinkley Point, qu'il a explicité le 4 mai lors d'une audition à l'Assemblée Nationale. C'est peu de dire que cette démission peu courante à ce niveau de responsabilité a fait l'effet d'une bombe !

La fédération FO Énergie et Mines a de son côté poursuivi son action auprès des élus en interpellant dans une lettre ouverte au Président de la République largement reprise par la presse, celui-ci sur la situation d'EDF. Et nous avons multiplié les contacts avec les cabinets ministériels et les élus de la République pour faire valoir nos arguments.

Cette démarche qui a été menée également par d'autres syndicats (CGT et CFE-CGC) a abouti à ce que nous arrachions collectivement une consultation du Comité Central d'Entreprise sur ce projet de construction de deux EPR au Royaume-Uni. La décision est maintenant annoncée comme devant intervenir en septembre.

Mais comme l'a dit le Secrétaire Général de FO, Jean-Claude MAILLY, ce n'est pas trois mois de décalage que nous demandons, mais bien trois ans avant le lancement de la décision finale d'investissement (FID) du projet Hinkley Point.

Vous trouverez ci-après les raisons qui me conduisent à défendre l'idée d'un report de cette décision qui, si elle était lancée dans le contexte financier et industriel d'aujourd'hui, ferait courir un risque existentiel à notre entreprise.

### **Pour FO, il est urgent d'attendre.**

Prendre le temps de remettre la filière nucléaire en ordre de marche, attendre les retours des essais d'un premier EPR, et évidemment ne pas porter sur nos seules épaules le financement majoritaire d'un tel projet.

Qui peut dire que ce ne soient pas là des conditions raisonnables ?

Jacky Chorin

## 1. HAUSSE DE LA PRODUCTION NUCLÉAIRE EN 2015

**Jusqu'à quel point va-t-on casser cette dynamique avec la loi de transition énergétique ?**

Les résultats sont tombés. En 2015, les 58 réacteurs du parc nucléaire d'EDF ont affiché une bonne performance avec une production de 416,8 TWh, en accroissement de 0,2 %. Ce résultat est supérieur aux objectifs de l'entreprise qui se situaient dans une fourchette entre 410 et 415 TWh.

Dans ce résultat figure évidemment Fessenheim qui a obtenu des résultats historiques. Elle produit 400 M€ d'EBITDA par an pour EDF. À un moment où notre entreprise va mal, fermer cette centrale serait un véritable crime de lèse-service public.

Dans ce contexte, la Cour des comptes vient de pointer, ce que FO a dit depuis l'origine, à savoir que la loi de transition énergétique n'avait fait l'objet d'aucune évaluation chiffrée et pointe les conséquences que représenteraient pour EDF et notre pays la fermeture de 17 à 20 réacteurs qui devraient selon elles, être arrêtées pour respecter le plafond de 50 % de nucléaire en 2025.

Raisonnement par l'absurde qui montre bien combien cette loi est idéologique. En réalité, c'est la Programmation Pluriannuelle des Energies (PPE) qui va fixer les règles.

Tout en rejetant cette loi idéologique, FO considère que les perspectives de développement de la consommation d'électricité à travers la substitution d'usages, la croissance de l'électricité dite « spécifique » mais aussi la croissance démographique imposent le maintien de l'ensemble du parc existant. C'est que FO portera lors des travaux de cette PPE qui doivent prochainement reprendre.



## MARCHÉ DE GROS. LES RAISONS D'UN DÉCROCHAGE

Le marché est cyclique. Lors de l'ouverture des marchés en 1999 pour les très gros consommateurs, les prix de marché étaient bas. Quelques années plus tard, la tendance s'était retournée et tous ces gros industriels, fans de la concurrence, avaient appelés l'État à leur secours. C'est à ce moment qu'on a eu le fameux TARTAM puis la tristement célèbre loi NOME en 2010 qui donnait à nos concurrents un accès à la production de nos centrales nucléaires.

Aujourd'hui, le marché s'est à nouveau retourné et cette fois-ci dans un contexte très différent pour EDF puisque les tarifs jaunes et verts sont supprimés et la concurrence est d'autant plus vive et déloyale, que nos concurrents — sauf ENGIE et les ELD — n'appliquent pas le statut des IEG, avec la complicité des pouvoirs publics.

Les raisons de ce retournement sont nombreuses.

Il y a bien sûr la baisse des énergies fossiles (pétrole et gaz) qui a une incidence sur les autres marchés.

Mais ce n'est pas tout. En effet, le soutien public des énergies intermittentes via la CSPE contribue lui aussi à dégrader le marché. Et ce n'est malheureusement pas fini. Nous sommes aujourd'hui à 18 % d'ENR dans le mix électrique (dont 13 à 14 % d'hydraulique et donc 4 à 5 % pour les intermittentes). Or, on sait que la loi de transition énergétique en prévoit 40 % en 2030, cette augmentation étant censée être due quasi essentiellement aux énergies intermittentes. . .

## 2. IMPORTATION DE GAZ DE SCHISTE

### Questions sur un courrier de Ségolène Royal adressé à EDF

La presse a indiqué que Ségolène Royal avait récemment adressé un courrier à EDF et à Engie leur demandant de ne pas importer de gaz de schiste, au motif que cela « porterait préjudice à la politique énergétique conduite par la France ». On sait, en effet, que l'exploitation en France de ces gaz non conventionnels est interdite par une loi de 2011, prise sous le Gouvernement Fillon.



Indépendamment de ce que l'on pense de cette exploitation, qui a révolutionné le marché international du gaz depuis quelques années en entraînant une baisse importante des prix, une telle interdiction apparaît soit juridiquement, en tout cas techniquement impossible.

La question juridique posée par la presse concerne le respect par la France de ses obligations au titre de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce), sur la libre circulation des marchandises. Cette analyse conforte l'opposition de ceux qui comme FO s'opposent à la négociation d'un traité de libre-échange entre les USA et l'UE (projet TAFTA), qui serait ravageur pour les règles sociales et environnementales européennes puisqu'il permettrait d'aller beaucoup plus loin dans le démantèlement de nos règles internes.

Mais en tout état de cause, la question se pose sur le plan technique. Les cargaisons de gaz importés incluent des gaz d'origine différente. Il en va de même pour le gaz importé par gazoduc. Il est donc quasi-impossible de trier le gaz selon son mode d'extraction.

On est donc étonné que ces considérations de base aient manifestement échappé à notre ministre... Sauf à ce qu'elle ait voulu, une nouvelle fois faire un coup politique. Mais cela ne trompera personne !

### 3. HINKLEY POINT C (HPC)

#### Le point au 18 mai 2016

Rarement un dossier aura fait couler autant d'encre au sein de notre entreprise et provoqué autant d'intérêt des médias et des politiques. À son tour, le Président de la République est intervenu dans le débat le 17 mai pour soutenir publiquement ce projet que sa ministre Ségolène Royal avait pourtant fortement critiqué dans une interview au Financial Times quelques jours auparavant. Mais en dépit de cela, le débat reste plus que jamais ouvert...

Il faut dire que la décision d'engager ou non maintenant ce chantier arrive au plus mauvais moment pour EDF. Non seulement l'investissement est gigantesque : 16 milliards d'euros pour la seule EDF, soit les 2/3 du total, alors que ce n'était que 45 % dans le projet initial et 24 Mds de dettes supplémentaires. Mais la situation de notre entreprise est fragilisée de tous côtés comme je l'ai montré dans l'édito. À cela s'ajoute la nécessité de financer le grand carénage (55 milliards ramené récemment à 51 milliards), de préparer le renouvellement du parc nucléaire avec un EPR plus compétitif, mais aussi d'être offensif sur tous les segments de l'entreprise (hydraulique, thermique, commerce, services, recherche, numérique, énergies renouvelables...)

Et comme si cela n'était pas suffisant, la filière nucléaire française est en grandes difficultés : quasi faillite d'Areva qui a amené le Gouvernement à imposer à EDF la reprise d'Areva NP, accusation d'anomalies voire de falsification pour l'usine du Creusot, chute d'un GV à Paluel entraînant plusieurs mois de retard...

Pour couronner le tout, le lancement immédiat d'HPC interviendrait alors qu'aucun des 4 EPR en construction dans le monde (Flamanville plus l'EPR finlandais et les 2 EPR chinois à Taishan) n'est encore connecté au réseau. Compte tenu des retards répétés que l'EPR a rencontrés partout dans le monde, l'Administrateur FO ne peut se contenter du discours apaisant selon lequel tout est aujourd'hui sous contrôle et qu'on a tiré les leçons des difficultés rencontrées.

Il n'est donc pas étonnant que face à ce risque financier énorme mettant en cause la pérennité de notre entreprise, et intervenant sur fond d'interrogations techniques, ce débat ait franchi les limites d'EDF. La position des syndicats avec le droit d'alerte au CCE déposé unanimement et des administrateurs salariés a été un élément qui avait déjà interpellé les élus pour qui EDF était perçue jusqu'alors comme une entreprise invulnérable.

La démission du directeur financier, Thomas Piquemal, a été le second élément qui a provoqué un véritable électrochoc tant il est rare qu'un directeur financier démissionne pour désaccord stratégique avec son Président. Les explications qu'il a ensuite données lors de son audition à la Commission des Affaires Économiques de l'Assemblée Nationale ont montré ensuite l'ampleur de son désaccord et rendu publique sa demande de décaler ce projet de quelques années. Tout comme les syndicats dont FO...

Car c'est bien là le paradoxe. Comme l'a montré l'Intersyndicale FO-CGT-CFE-CGC lors de son audition à l'Assemblée Nationale, personne ne demande l'annulation du projet HPC. Comme d'autres, FO et son Administrateur considèrent qu'il s'agit là d'un projet stratégique pour EDF.

Mais on demande simplement de tenir compte que la réalité qui a prévalu en 2013 lorsque le projet a été décidé sur le principe a changé. C'est même, pour nous, une des conditions de la réussite de ce projet. Il serait donc irresponsable de ne pas en tenir compte.

Et FO considère comme d'autres que ce délai doit être mis à profit pour proposer à nos amis britanniques une véritable alliance entre nos deux pays, qui sont les deux seuls grands pays occidentaux à considérer que le nucléaire est l'une des réponses pour lutter contre les gaz à effet de serre !

Un projet nucléaire, cela porte sur des dizaines d'années. 10 ans probablement de construction, 60 ans au moins d'exploitation.

On peut donc bien attendre un peu pour être sûr de ne pas se tromper !

Vous trouverez ci-joint plus en détail un document plus précis faisant état des grandes questions portant sur ce projet, mais aussi le contexte dans lequel il s'inscrit.

## HPC PLUS EN DÉTAIL...

### 1. Un contexte qui a profondément changé depuis la décision unanime du CA d'EDF de 2013 de lancer HPC.

FO n'était pas présent au CA d'EDF en 2013, mais si cela avait été le cas, j'aurais également donné mon accord dans le contexte de l'époque, financier et technique.

**Sur le plan financier**, le tour de table de l'époque était clair. EDF prenait moins de 50 % du projet, nos partenaires chinois 40 %, Areva 10 %. Le but était que cet investissement ne soit pas consolidé dans les comptes d'EDF.

Maintenant, Areva n'est plus dans le tour de table compte tenu de ses difficultés et de toute façon, le Gouvernement a décidé qu'EDF devait reprendre Areva NP. Les Chinois ne prennent plus que 33 % tout en conservant les droits qu'ils avaient acquis précédemment. EDF prend donc les 2/3 de l'investissement qui est maintenant consolidé globalement ! La dette augmente de ce fait de 24 milliards d'euros passant de 37 à 61...

Rien que sur cet aspect, ce n'est plus le même projet !

Et ce n'est pas l'annonce d'une augmentation de capital de 4 milliards d'euros (dont 3 milliards à la charge de l'État) avant février 2017, si les conditions de marché le permettent, qui va y changer grand-chose.

On ne sait déjà pas où l'État va trouver ces 3 milliards qui vont se rajouter à ceux qu'il va devoir sortir sur Areva...

Mais au-delà de cela, il s'agit pour l'État d'apporter de l'argent public pour financer un projet d'EDF en UK, alors même que les Britanniques ne mettent pas une livre pour le financer. Est-ce bien du rôle de l'État ? Enfin, l'agence de notation Moody's estime que même si le projet HPC se faisait, cela resterait insuffisant.

Sur le plan financier encore, le projet de 2013 prévoyait une garantie sur la dette prise en charge par le Gouvernement britannique.

Or, à la suite des difficultés sur Flamanville, le Gouvernement britannique a décidé de conditionner cette garantie à la mise en service de Flamanville... Confiance, vous avez dit confiance !

La réalité est là. Aucun investisseur dans le monde ne veut prendre le risque EPR, qui reste une tête de série ! C'est la réalité et on demande donc à EDF d'assumer dans une période sans doute la plus délicate de notre Histoire de le prendre à notre seule charge. Cherchez l'erreur !

**Sur le plan industriel**, la situation aussi a profondément changé.

On ne peut raisonner sérieusement comme si la situation de la filière française était saine et satisfaisante. Chacun a pu le mesurer. L'absence de toute construction nucléaire depuis plus de 10 ans et le départ aussi des salariés en

retraite qui avaient construit le parc nucléaire ont eu des effets évidents sur la filière elle-même.

Or, le programme de reconquête d'une meilleure qualité de fabrication d'Areva NP à travers le plan qui a été lancé par son nouveau management, mais aussi la réorganisation de la filière nucléaire et en particulier celle relative à l'ac-costage des ingénieries d'EDF et d'Areva vont sûrement nécessiter 2 ou 3 ans.

Face à cette situation, EDF fait légitimement preuve de prudence sur la reprise d'Areva NP puisqu'est prévue une clause selon laquelle EDF ne procédera à l'acquisition de cette société que si les tests en cours sur la cuve de Flamanville sont jugés concluants par l'ASN.

On ne comprend donc pas pourquoi cette même prudence n'est pas de mise sur HPC alors même que le Président d'EDF a annoncé aux syndicats qu'une partie des activités (fond et couvercle de la cuve) qui devaient être confiées à Areva sera sous-traitée au Japon !

Le lancement immédiat du projet HPC ne pourrait donc que compliquer la situation de la filière et non pas la renforcer, comme certains le prétendent.

Par conséquent, la demande de report du lancement de FO est pragmatique. Elle prend en compte le nouveau contexte financier, mais aussi technique.

## 2. Questions autour du projet lui-même :

### Un consensus qui s'effrite au RU :

L'un des arguments des partisans du lancement immédiat de HPC résidait jusque-là dans le consensus autour de ce projet en UK. Force est de constater que celui-ci n'est plus de mise.

Les dernières enquêtes montrent que l'opinion publique britannique est, en effet, de moins en moins favorable à ce projet et des critiques de plus en plus fortes émanent de l'ensemble des forces politiques, mais aussi de la presse jusqu'alors favorable au projet.

### Une rentabilité annoncée qui interpelle des deux côtés du Channel :

L'une des raisons de ce basculement provient d'ailleurs du discours tenu par le ministre Macron et le Président d'EDF selon lequel le projet est très profitable : 9,2 % de rentabilité sur 60 ans.

On comprend que cela interroge les Britanniques même s'il faut souligner que cette rentabilité décroîtra de 0,2 % pour chaque semestre de retard, hypothèse dont on verra ci-après qu'elle est plus que probable.

Cela intervient dans un contexte où le prix garanti par le Gouvernement UK au travers du contrat pour différence (Cfd) est en grand décalage par rapport au prix de marché (110 euros de prix garanti le MWh alors que le prix de marché de gros est en UK de 45 euros...).

La question se pose dès lors de savoir si, au cas où ce décalage perdurerait, le gouvernement britannique ne serait pas tenté de reprendre d'une main ce qu'il a dû consentir de l'autre, par exemple au travers d'un impôt spécial sur les profits. C'est d'ailleurs ce qui s'est passé en 1997 lors du retour au pouvoir des travaillistes lorsque ceux-ci ont institué un impôt, la « windfall tax » sur les profits des sociétés qui venaient d'être privatisées par le gouvernement conservateur.

Le mécanisme même du Cfd est dissymétrique et très risqué pour EDF, puisque par construction EDF commence (jusqu'en 2025) par investir (16 Milliards d'Euros) et a consolidé l'ensemble de la dette (24 Milliards d'Euros) avant de pouvoir commencer à être payée en retour lors de la vente du courant (théoriquement de 2026 à 2061). Les conséquents bénéfices d'exploitation de 2026 à 2061 générés par le Cfd et nécessaires pour rembourser cette dette pèseront alors lourd dans les budgets de l'État anglais et sur les contribuables britanniques... La tentation de les rogner et ce faisant « d'oublier la dette d'EDF SA » sera alors grande.

### Des délais de construction irréalistes :

Les délais prévus pour HPC sont un objet important de désaccord. Aujourd'hui, le délai de construction annoncé après le premier béton est de 72 mois plus 6 mois pour aléa.

Il faut rapprocher cet objectif des résultats de la centrale chinoise de Taishan 1 qui seront d'environ 8 ans si tout se déroule sans aléas.. Et tout cela avec des compétences industrielles très entraînées et avec des conditions sociales différentes...

Il est donc raisonnablement possible de douter du respect de ces délais qui tiennent plus d'un affichage commercial.

Face à cela, EDF explique que même en cas de retard, le projet resterait rentable. Mais cette question ne peut se réduire à une question de rentabilité financière de l'investissement. Car ces retards affaiblissent l'image de la filière et démotivent les salariés. La prise en considération de ce risque doit donc faire pleinement partie du débat.

### **Des installations qui correspondent à une quasi-tête de série**

EDF communique largement sur le fait que les spécifications de l'office de sûreté britanniques propres au projet ne représentent que 20 % de modifications par rapport à Flamanville.

En réalité, tout est affaire de présentation. Car il est aussi exact que 50 % des locaux de cet EPR UK sont différents de ceux de Fl3.

Par conséquent, cet EPR UK du fait de ces spécifications, mais aussi de son coût (près de 12 milliards d'euros l'unité) sera sans lendemain. Et d'ailleurs, au fond, comment peut s'expliquer le niveau exorbitant du coût, qui est passé de 6 milliards en 2009 à 12 milliards aujourd'hui, si ce n'est pas par une forte complexité nouvelle, caractéristique d'une tête de série ?

### **3. Quelles responsabilités pour EDF au sein de la filière nucléaire et à l'exportation ?**

EDF, chef de file du nucléaire ! Si cela signifie que tous les acteurs de la filière doivent œuvrer ensemble dans l'intérêt général, on ne peut qu'être d'accord. C'est même une ardente nécessité.

De là à ce que l'État se désengage sur EDF et nous demande de financer la filière, c'est autre chose ! C'est pourtant ce qu'il a fait avec sa demande de reprise d'Areva NP. C'est encore ce qu'il veut faire lorsque Macron insiste sur le lancement d'HPC dans l'intérêt de la filière.

Si c'est le cas, ce que vient pourtant de contester dans une interview au Financial Times, Ségolène Royal, Ministre de l'Énergie, ce n'est pas à la seule EDF de financer l'ensemble de la filière. Lors de son audition, l'ancien Directeur Financier avait envisagé que les autres acteurs de la filière prennent une participation au financement d'HPC. Question de bon sens là encore. Pourquoi, cela n'a-t-il pas été fait ?

D'une façon générale, le dossier HPC illustre très bien les vraies questions du nucléaire à l'exportation : celle de la compétitivité intrinsèque du modèle et celle du financement. Compte tenu de sa nature même, le modèle HPC ne sera évidemment répliquable nulle part — sans doute pas même à Sizewell. Il est donc de la plus grande importance de repartir du retour expérience pour optimiser profondément l'EPR dans un processus commun entre les autorités de sûreté française et britannique.

Quant au financement, celui-ci ne peut évidemment reposer sur la seule EDF. Pour les Russes, Chinois ou Japonais, ce sont leurs gouvernements ou des structures publiques qui financent. C'est là une des clés du développement du nucléaire français à l'exportation... une fois qu'on aura fait la démonstration quelque part que l'EPR peut fonctionner conformément à ses spécifications techniques.

#### **4. Pourquoi FO demande un délai de 3 ans pour le lancement de HPC ?**

**On a montré plus haut que deux aspects devaient être pris en compte.**

La nécessité d'avoir un retour d'expérience sur un EPR en fonctionnement et le programme d'amélioration de la qualité d'Areva NP justifient, en effet, un tel délai pour réussir HPC.

On a donné des indications sur le second point. Reste à traiter le premier.

Constatons d'abord que nous n'avons toujours pas en 2016 d'EPR ayant franchi la phase cruciale des essais.

Chacun sait que cette phase d'essais est cruciale, en particulier pour un prototype. Cette phase va générer nécessairement des modifications, des adaptations, qui peuvent être très sensibles. Or, les essais à froid de Taishan 1, l'EPR le plus avancé, viennent tout juste de se terminer et les essais à chaud sont programmés en fin d'année, début 2017.

Le rapport Roussely sur le nucléaire civil de 2010 recommandait d'ailleurs qu'on ne lance pas en France le projet Penly 3, alors dans les cartons, avant d'avoir le retour d'expérience d'un EPR en fonctionnement. Pourquoi, ce qui est vrai pour la France ne le serait pas pour un projet au Royaume-Uni ?

Face à cela, les partisans d'un lancement immédiat du projet expliquent que le délai de 3 ans entre la décision finale d'investissement (FID) et le premier béton est suffisant pour intégrer les modifications liées à ces essais.

Ce délai ne serait raisonnable que si et seulement si le démarrage des EPR en cours de réalisation ne conduisait pas à des modifications trop lourdes sur les installations.

En effet, ces trois années devront être mises à profit pour réaliser les études et passer les commandes de travaux et d'équipements. Or, des modifications de dernière minute conduiraient à reprendre ces études et ces commandes.

Cela impliquerait alors soit de décaler d'autant le premier béton afin de maintenir le niveau de préparation avant début des travaux, soit de modifier les études et les commandes en cours de réalisation ce qui est très perturbant pour le chantier comme l'a montré le chantier de Flamanville 3.

Compte tenu, qu'à ce jour on ne dispose d'aucun retour d'expérience de fonctionnement d'un EPR et que ce modèle embarque de très nombreuses évolutions de design, il est à craindre que la mise au point du modèle prenne du temps et que les modifications qui en découleront soient significatives.

Les expériences de Paluel 1 et de Chooz B1, dont les évolutions techniques par rapport aux paliers précédents étaient bien moindres qu'entre le palier EPR et le palier N4, devraient pourtant rendre prudent sur le sujet.

**Ce décalage nécessaire doit être l'opportunité de bâtir une véritable alliance franco-britannique autour d'un EPR optimisé.**

En effet, des travaux sont en cours sur ce sujet en vue de préparer le renouvellement du parc nucléaire pour un raccordement prévu par EDF elle-même en 2028-2030.

Aujourd'hui, la date de raccordement au réseau UK de HPC est 2026, mais on sait que ces délais sont irréalistes au regard de ce qui s'est passé ailleurs.

Il faut donc mettre le paquet sur cet EPR optimisé dont l'objectif est d'être plus compétitif et en faire bénéficier nos amis britanniques. Et pour gagner du temps, il faut que les autorités de sûreté des deux pays soient associées très en amont.

Voilà ce que pourrait être un futur commun avec un projet HPC réussi dans l'intérêt des deux pays et de la filière nucléaire. On ne peut se permettre sur un tel projet un échec qui serait fatal à EDF, mais aussi à la filière.

À moins que l'agenda caché soit pour le Président de la République de tourner le dos progressivement au nucléaire en France (fermeture de Fessenheim voire d'autres centrales dans le cadre de la PPE, Programmation Pluri Annuelle des Énergies), report au-delà de 2030 pour le renouvellement du parc français. Dans ce cadre, son insistance à faire HPC, soi-disant pour conforter la filière, prendrait tout son sens. L'international ne serait là que pour essayer de compenser la réduction du nucléaire en France...

Mais pour FO, la mission d'EDF est d'abord de satisfaire les besoins de service public français, ce qui passe par la réussite du grand carénage et la mise en service d'un EPR optimisé dès 2028 au plus tard. Quant à l'exportation de centrales nucléaires, elle n'a évidemment pas vocation à être financée par EDF et elle doit conforter la situation de l'entreprise et non pas la mettre en péril comme cela serait le cas si on lançait aujourd'hui HPC.

On le voit, nous sommes bien face à un enjeu décisif !

FO et son Administrateur sont plus que jamais décidés à poursuivre ce beau combat de défense de notre entreprise de service public, pour qu'elle reste une des entreprises préférées des Français et qu'elle ne devienne pas synonyme d'une chronique d'un désastre annoncé !

#### 4. FESSENHEIM

##### Une proposition d'indemnisation par l'État d'EDF honteuse !

FO n'a cessé de le dire depuis 2012. Nous sommes opposés à ce qu'une décision de fermeture de la centrale de Fessenheim entre en vigueur, car il s'agit d'une centrale jugée sûre par l'autorité de sûreté nucléaire. Elle a d'ailleurs produit en 2015 plus d'électricité qu'elle n'en a jamais produite.

Mais indépendamment de ce combat que nous poursuivons inlassablement, la question de l'indemnisation par l'État de cette fermeture anticipée, prévue par la loi de transition énergétique, a surgi. Car EDF conditionne la demande d'abrogation de l'autorisation d'exploiter la centrale à un accord préalable avec l'État sur son indemnisation.

##### Et là c'est la stupeur !

Alors que le rapport des députés Mariton (Les Républicains) et Goua (PS) évaluait le préjudice à 4 milliards d'euros, la ministre de l'Énergie Ségolène Royal propose dans un courrier récemment adressé à EDF, le chiffre invraisemblable de 80 à 100 millions !

Tout le monde a dans un premier temps cru à une plaisanterie.

Mais ce n'est hélas pas le cas.

La ministre utilise pour ce faire un raisonnement totalement absurde. Elle considère que le poste « manque à gagner » est neutre pour EDF du fait de la baisse actuelle des prix de marché.

Elle ajoute surtout que la fermeture de la centrale permettrait d'économiser 300 millions de frais de fonctionnement !

Un tel raisonnement qui nie la valeur économique de ces centrales et ce qu'elle rapporte concrètement à EDF et à la Nation est proprement incroyable.

Elle témoigne du désarroi de ceux qui doivent « justifier » l'injustifiable, à savoir fermer une centrale en bon état. Avec ce raisonnement, on pourrait ainsi démontrer qu'EDF gagnerait de l'argent en fermant tout son parc nucléaire. C'est vraiment n'importe quoi !

Elle montre aussi une nouvelle fois la duplicité de l'État. D'un côté, il parle d'une augmentation de capital de 4 milliards d'euros, dont 3 à sa charge. De l'autre, il prétend octroyer généreusement pour Fessenheim 100 millions maximum d'indemnités au lieu des 4 milliards mentionnés par l'estimation honnête des parlementaires ! Reprendre d'une main ce qu'il donne de l'autre, c'est là un grand classique...

Quant aux salariés des centrales nucléaires, ils savent maintenant ce qu'ils valent aux yeux de la ministre... à savoir pas grand-chose. Une vraie honte que cette indemnisation et une injure pour ces personnels !

Plus que jamais, FO et son Administrateur revendiquent le maintien en activité de cette centrale.